

**RECENSEMENT DU  
PAYSAGE  
ARCHITECTURAL ET  
URBAIN**

Date d'enquête : 22/06/2009

Fin d'enquête : 3/12/2009

**OPERATION D'AMENAGEMENT  
CITE DU GRAND PARC**

**IDENTIFIANT : OA1-PX\_52**

**DONNEES HISTORIQUES**

<b>Période de construction :</b>	Plan masse : 1954-1955 Constructions : 1958-1975
<b>Maîtrise d'œuvre :</b>	Jean Royer et Claude Leloup, architectes (plan masse) André Conte, Jean-Jacques Prévot, Paul Daurel, François Brochet, Robert Bedout, Claude Ferret, Serge Bottarelli, architectes des logements
<b>Maîtrise d'ouvrage :</b>	Société bordelaise d'urbanisme et de construction (SBUC) Office public HLM

**COMMENTAIRES**

Les marais de Luze, insalubres et nauséabonds, sont à l'origine de la création du Grand Parc. Malgré le lancement d'opérations d'envergure comme celles des rues Bouguereau et Judaïque, la cité Lumineuse, les cités Carreire ou Claveau... l'importante crise du logement qui frappe Bordeaux après-guerre est loin d'être résolue au milieu des années 1950. La création de la Société bordelaise d'urbanisme et de construction (SBUC), en 1957, répond au besoin d'étendre les programmes de logements et d'urbanisme. Avec à sa tête Jacques Chaban-Delmas, qui représente la ville majoritaire à 60%, cette société d'économie mixte va surtout s'engager dans la construction du Grand Parc, « une véritable action d'urbanisme concerté qui marque une réorientation de la ville vers le nord et non une nouvelle opération ponctuelle qualifiée parfois de rapiéçage. » (Ragot)

En 1947, la Ville acquiert 50 ha de terrains marécageux auxquels s'ajoutent 10 ha de vieux lotissements rachetés. L'assainissement des marais de Luze avait commencé dès après la première guerre, mais en 1940, le plan d'Welles qui prévoit l'urbanisation de ces territoires n'est encore qu'une zone marécageuse fréquentée par les chasseurs de gibier d'eau et où s'installent des bidonvilles (la cité des Cressonnières par exemple) qui servent de refuge à des miséreux sans abri vivant du tri des ordures.

Jean Royer est chargé en 1954 d'étudier le plan d'ensemble du quartier. L'idée forte est de reboiser le marais, d'où le nom de cité du Grand-Parc qui renvoie directement à la ville verte de Le Corbusier. L'assèchement des terrains est très long puisqu'il faut attendre 1959 pour construire les premiers immeubles sur un sol de 12 000 pieux forés à 15 m de profondeur ; le chantier n'est achevé qu'en 1975. Les travaux d'assèchement par captation du Limancet et d'importants apports de remblais ont en effet retardé les constructions. La cote moyenne du sol avoisine 7 NGF, très proche des hautes eaux de la Garonne (6.5 NGF).

Le premier plan masse de Royer et Leloup propose 4 tours de 22 étages et 18 barres de 12 à 16 niveaux disposés selon un plan orthogonal orienté peu ou prou est-ouest sur la dimension la plus longue, nord-sud donnée par la direction du cours de Luze. Les résidences parallèles ou perpendiculaires aux axes sont bâties autour d'un vaste parc de 8 ha que ne traverse aucune voie automobile, mais uniquement parcouru par un maillage de circulations piétonnes, à l'instar de la Benaugue.

La cité entre dans la catégorie des grands ensembles, selon les critères établis par le ministère en 1959. Une bonne partie des quelque 4000 logements réalisés est l'œuvre de l'équipe Prévot, Conte, Daurel et Brochet. 1400 logements sont mis en location en 1961, dont 672 Logéco de la SBUC et 530 HLM. Les bâtiments accueillent une grande variété de logements mais surtout des T3 à T5 traversant les barres étroites. Les circulations des immeubles sont donc essentiellement verticales, ce qui sied à un parti architectural austère : marqué par le rythme des travées : baies, loggias, claustras des cages d'escalier avec seulement quelques variantes. Les lignes nettes, la géométrie rigoureuse est accentuée par la blancheur du béton sur laquelle se détache le bleu des ferronneries. Des matériaux modernes, comme l'aggloméré de béton caverneux, aux fortes performances phonique et thermique, sont utilisés par les architectes. Six tranches de travaux pour 2326 appartements HLM sont livrées de 1962 à 1968. Dès 1962, il faut ajouter des unités de logements pour accueillir les rapatriés d'Algérie ; ces constructions nouvelles dites barres « S » et tour des « Rapatriés », renforcent la fermeture de la cité en accentuant l'effet de muraille au long de la rue Mandron. Le parc est peu à peu réduit par les équipements nécessaires et disparaît sous sa forme originale de

« coulée verte » pour devenir une succession d'espaces ouverts plus ou moins végétalisés. Claude Ferret signe la troisième tranche de 416 logements en octobre 1966. La totalité des 4000 logements prévus pour 25 000 habitants est achevée en 1975.

Les équipements, de faibles hauteurs comparées aux immeubles de logements, occupent certaines zones du parc : mairie annexe, salle des fêtes, lycée, gare routière, centres culturel et commercial, piscine, bibliothèque. Des centres commerciaux secondaires et des groupes scolaires occupent la périphérie. La cité se présente comme un monde très clos, replié sur lui-même, sans communication avec le tissu urbain avoisinant. Pourtant les équipements sont particulièrement soignés et témoignent des recherches formelles et plastiques de leur époque.

**La cité du Grand Parc se trouve donc bien pourvue en équipements mais isolée de la ville traditionnelle, tandis qu'elle se situe à 800 m environ de la place des Quinconces. Le cours de Luze est désormais stoppé par un giratoire et les branchements avec les boulevards sont peu visibles. La traversée de la cité est difficile car elle a son réseau autonome de circulation, déconnecté de celui de la ville. Les contrastes avec la ville de pierre, où de nombreuses échoppes affrontent les grandes barres, sont frappants ; de nombreuses rues, comme la rue Condorcet, viennent buter sur ces obstacles.**

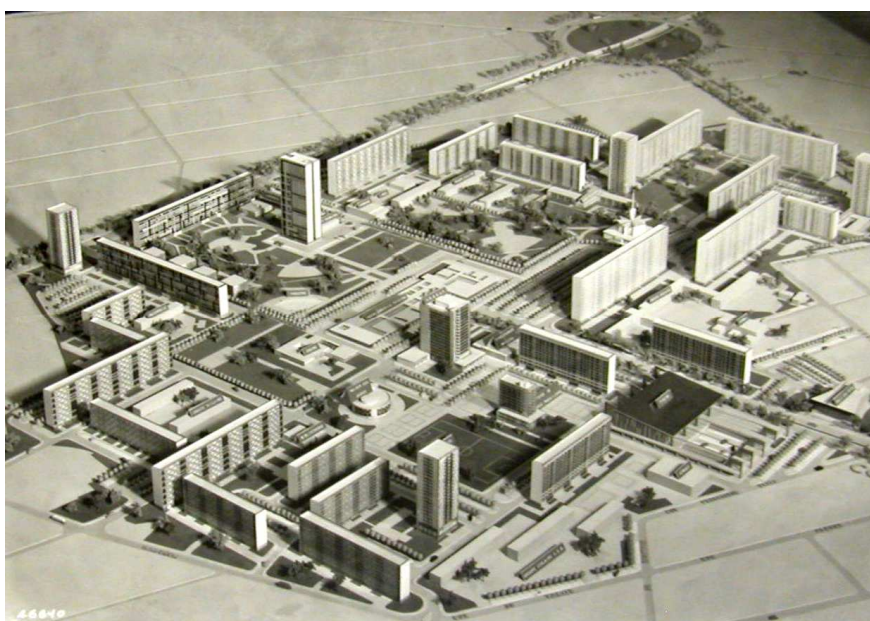
## IMAGES

Photographie de la maquette du projet, vue ouest, nd.  
(AMB, XXIV V 20)



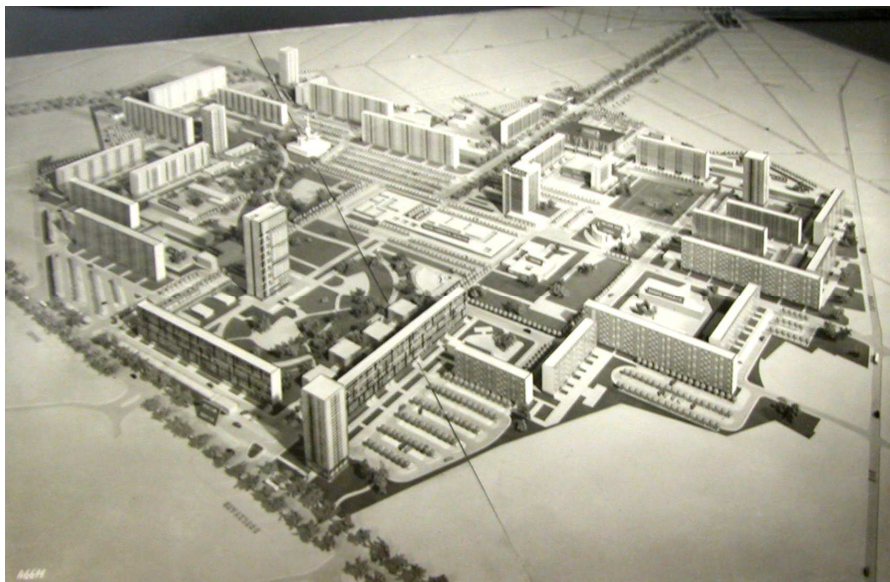
OA1-PX\_52-01

Photographie de la maquette du projet, vue nord-ouest, nd.  
(AMB, XXIV V 21)



OA1-PX\_52-02

Photographie de la maquette du projet, vue nord-est, nd.  
(AMB, XXIV V 22)



OA1-PX\_52-03

Construction du Grand Parc, aquarelle par Jean-Edmond Cante, dessinateur publicitaire et de vues d'architecture, nd.  
(AMB, XXIV V 23)



OA1-PX\_52-04

## LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1-PS0004

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p.207-213.

LABEQUE, Sylvia, LABAT, Jean-Claude, **Requalification urbaine du Grand-Parc, Bordeaux, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux**, travail personnel de fin d'étude, 1999.

RAGOT, Gilles, **Guide d'architecture. Bordeaux & agglomération, 1945-1995**, Centre régional des lettres d'Aquitaine, Arc en rêve, éditions Confluences, 1996, p.18-31.

## SOURCES

AMB, XXIV V 20 à 22, maquette du projet, photographies ISO, nd.

AMB, XXIV V 23, construction du Grand Parc, aquarelle de Jean-Edmond Cante, nd.